

INSTITUT
FORMATION
EMPLOI
LIGUE
BRETAGNE



GUIDE DES FORMATIONS

COMMISSION
ARBITRAGE
LIGUE
BRETAGNE



Arbitrage et Techniciens de l'arbitrage

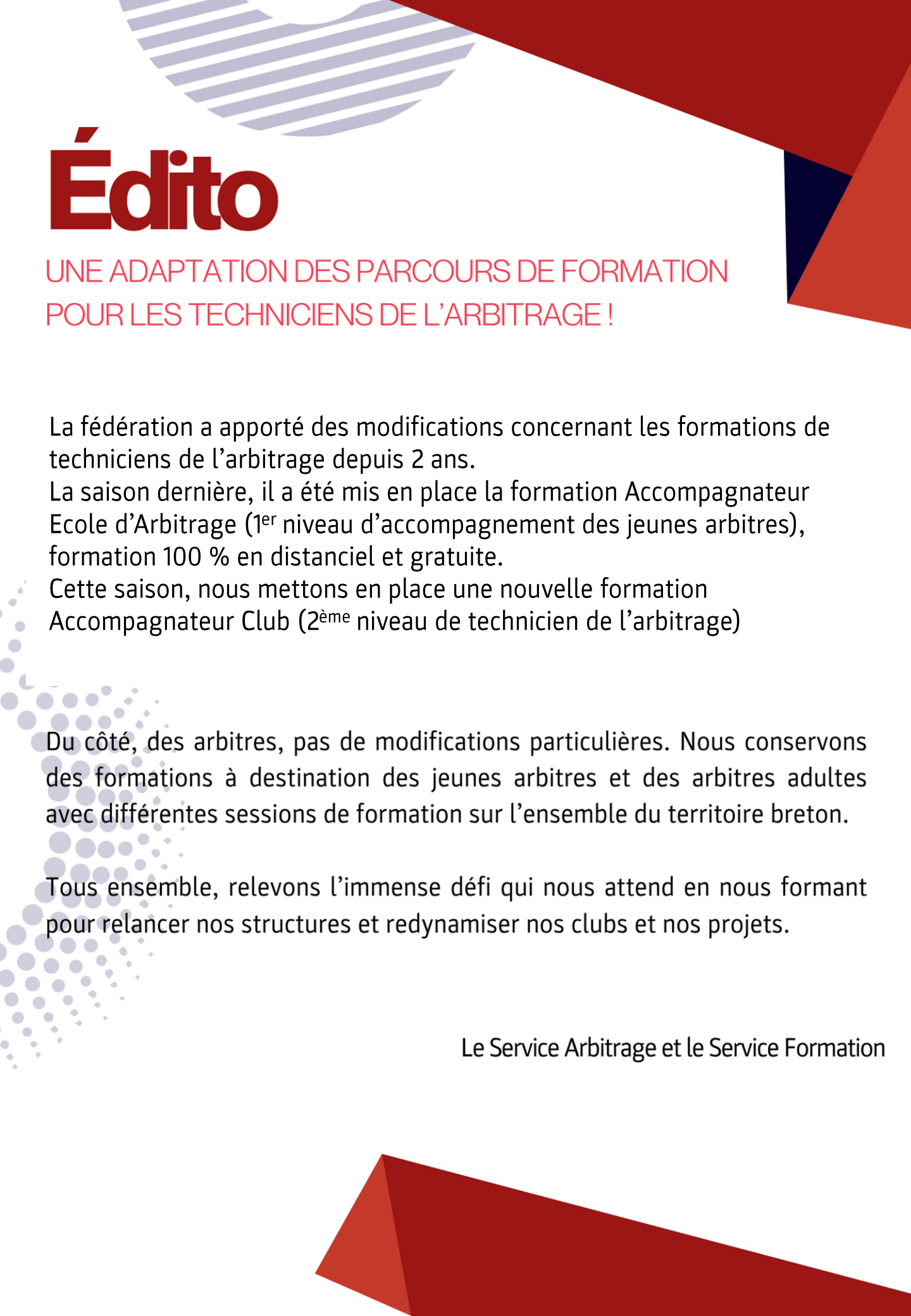
2025 - 2026



LIGUE
BRETAGNE
FFHANDBALL



Version du 15/09/25



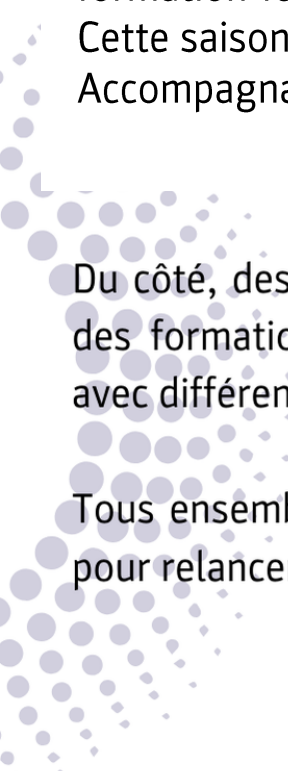
Édito

UNE ADAPTATION DES PARCOURS DE FORMATION POUR LES TECHNICIENS DE L'ARBITRAGE !

La fédération a apporté des modifications concernant les formations de techniciens de l'arbitrage depuis 2 ans.

La saison dernière, il a été mis en place la formation Accompagnateur Ecole d'Arbitrage (1^{er} niveau d'accompagnement des jeunes arbitres), formation 100 % en distanciel et gratuite.

Cette saison, nous mettons en place une nouvelle formation Accompagnateur Club (2^{ème} niveau de technicien de l'arbitrage)



Du côté, des arbitres, pas de modifications particulières. Nous conservons des formations à destination des jeunes arbitres et des arbitres adultes avec différentes sessions de formation sur l'ensemble du territoire breton.

Tous ensemble, relevons l'immense défi qui nous attend en nous formant pour relancer nos structures et redynamiser nos clubs et nos projets.

Le Service Arbitrage et le Service Formation

Inscription



Procédure d'inscription par Campus des Handballeurs (Sporteef)

« Campus des Handballeurs » est désormais la seule interface pour s'inscrire à nos formations.



Accès direct : [Campus des Handballeurs](#)

Procédure d'inscription

Les licenciés souhaitant s'inscrire en formation devront obligatoirement avoir un compte « Campus ». Ce compte est relié à votre licence et donc l'adresse mail indiquée sur la licence.

Le licencié possède déjà un compte « Campus » : pour des comptes créés il y a plusieurs saisons, le stagiaire devra peut-être réinitialiser son mot de passe ;

Le licencié n'a pas de compte « Campus » : Il doit se créer un compte.

Pour vous aider : [Aide à l'inscription](#)

L'inscription devra se faire par le stagiaire lui-même. **Lors de chaque inscription, le stagiaire devra impérativement charger « l'attestation de prise en charge financière »**. Il suffit de cliquer sur le bouton « s'inscrire » de la formation concernée, se connecter, et compléter les formulaires

Le club du stagiaire recevra un mail automatique à chaque inscription d'un de ses licenciés.

En cours de Formation, la partie à distance (E-learning), sera à suivre sur la plateforme CAMPUS

Attention les dates limites d'inscription varient d'une formation à l'autre, vérifier la date sur les fiches des formations ci-après

[Le service Formation de l'Institut Territorial de Formation reste à votre disposition en cas de problèmes liés à l'inscription](#)

[Appelez au 02 97 76 37 32](#)

Financement

Une formation accessible à tous au service du développement des clubs bretons !

« Je suis bénévole et licencié au sein d'une structure handball »



Votre club peut prendre en charge tout ou partie des frais de formation, notamment dans le cadre des demandes faites auprès de [l'ANS](#).

« Je suis dirigeant élu de mon club »

vous pouvez prétendre à un financement par l'OPCO AFDAS (Président, Trésorier, secrétaire – si votre formation est en lien avec votre statut)

« Je suis salarié d'une structure handball »

Vous pouvez prétendre à un financement par l'OPCO AFDAS. Pour cela, votre employeur pourra solliciter l'AFDAS afin de constituer un dossier de prise en charge de la formation.



Besoin d'aide ? Une question ?

Contactez-nous : 5300000.formation@ffhandball.net

Interlocuteurs

Plusieurs professionnels investis sont là pour vous accompagner !



Pierre DUBOIS

Responsable ITFE

PDUBOIS@HANDBALL-BRETAGNE.FR

07 57 49 22 82



Yann LE MOINE

Responsable Arbitrage et Référent Handicap

YLEMOINE@HANDBALL-BRETAGNE.FR

06 70 02 74 51



Christine BORNY

Assistante administrative

CBORNY@HANDBALL-BRETAGNE.FR

02 97 76 37 32



Marie-Modestine LOLA

Assistante Administrative de l'ITFE

MLOLA@HANDBALL-BRETAGNE.FR

06 75 16 25 00



FORMATION TOUS UNIS FACE AUX VIOLENCES

En réponse aux besoins d'accompagnement formation de nos encadrants sur la thématique de la prévention et lutte contre les violences, la FF Handball a mis en place le module 100% e-Learning de formation_« **Tous unis : prévention des violences et citoyenneté** ». Ce module de formation est **OBLIGATOIRE** pour toute personne entrant en formation. Aucune formation ne sera validée sans l'attestation de réussite à la formation Tous Unis.

Conçu et réalisé par l'IFFE, élaboré en lien avec le pôle fédéral de la performance sociale et la cellule fédérale intégrité, il traite des 3 thèmes suivants :

- Comment Prévenir et agir contre les comportements déviants et les violences ?
- La Posture de l'éducateur : Prévenir Repérer Signaler
- Mieux vivre ensemble

Constitué de vidéos, d'articles, de textes réglementaires et de quizz, il est volontairement « court » (Maxi 2h) afin d'être accessible pour le plus grand-nombre.

Il est rendu « obligatoire » pour tous les entraîneurs, arbitres, dirigeants qui s'engagent dans une action de formation dès la saison 24/25. Aucune formation ne sera validée si ce module n'a pas été réalisé avant la fin de la formation.

Pour suivre cette formation :

- Il vous suffit de vous connecter à votre compte CAMPUS
- Sur la page de Institut de Formation de la Bretagne, vous avez le logo de la formation, vous pouvez y accéder sans inscription . [CLIQUER ICI](#)

Formation obligatoire pour les techniciens de l'arbitrage. Les juges arbitres peuvent également la suivre s'ils le souhaitent.



Choisir en un clic

Techniciens de l'arbitrage

1-

Accompagnateur ECOLE
D'ARBITRAGE



2-

Accompagnateur CLUB



3-

Animateur ECOLE
D'ARBITRAGE



Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable d'accompagner les jeunes arbitres débutants dans leurs tâches administratives, les valoriser, les soutenir, les sécuriser et les encourager dans leur pratique en étant garant des valeurs du handball.

Publics

Toute personne désireuse de s'investir sur la thématique citée, qu'elle soit dirigeant bénévole ou professionnel de l'activité.

Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier les possibilités.

Prérequis

Le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- être âgé de 18 ans révolus
- être licencié à la FFHB et le rester durant la formation
- avoir validé son attestation d'honorabilité sur sa licence

Programme détaillé

Participer au parcours E-Learning

- o - Rappels sur le parcours de formation du Jeune Arbitre
- o - Rappels sur le parcours de formation de l'encadrement de l'arbitrage
- o - Tutoriel sur l'utilisation de la Feuille De Match Electronique (FDME)
- o - Tutoriel sur l'utilisation de la Feuille De Table Electronique (FDTE)
- o - Fiche de lecture sur la procédure d'utilisation du Temps de Régulation Comportemental (TRC)
- o - Etude des différents comportements justifiants ou non d'une intervention (utilisation du TRC)
- o - Quiz validant le temps 1 de la formation (note > 70%)
- o - Etre inscrit sur 2 Feuilles de Match en tant que Juge accompagnateur.

Modalités d'évaluation

Une attestation de réussite sera attribuée après une réussite (>70%) au quizz de fin de FOAD. : nous adresser cette attestation à 5300000.formation@ffhandball avec 2 FDME :

Une participation à 2 matchs en tant que Juge Accompagnateur (2 FDME à fournir)

La formation obligatoire « Tous unis » doit être validée avant l'entrée en formation – voir page 7

Contacts et liens utiles

Coordonnateur Yann LE MOINE

ylemoine@handball-bretagne.fr

Référent(e) administrative :

5300000.formation@ffhandball.net

Durée et méthodes pédagogiques : 5h

3h de E-learning (Formation à distance via Campus des Handballeurs)

2h de mise en situation (2 FDME à fournir)

Ce module est 100% distanciel sur le Campus des Handballeurs

Tarifs :

Bénévole : Gratuit

Salarié du handball : Gratuit

Modalités d'accès :

Inscription par Campus

Etape 1 : Créer un compte : [page 3](#)

Etape 2 : S'inscrire via Campus :

[Accès au catalogue des formations](#)

Choisir sa formation/se connecter/s'inscrire

Inscription possible tout au long de la saison

Dates et lieux :

Inscription libre via Campus

[Se connecter ici](#)

Une fois l'inscription faite, attendre le mail de validation du service formation, à réception de ce mail, vous aurez accès aux contenus de formation

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de développer des discours positifs, adaptés au niveau des juges arbitres, de faire émerger les points forts et utiliser l'erreur comme élément de formation et de fidéliser le juge arbitre jeune dans son activité.

Publics

Toute personne désireuse de s'investir sur la thématique citée, qu'elle soit dirigeant bénévole ou professionnel de l'activité.
Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier les possibilités.

Prérequis

Le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- être âgé de 18 ans révolus
- être licencié à la FFHB et le rester durant la formation
- avoir validé son attestation d'honorabilité sur sa licence
- Être certifié Accompagnateur Ecole d'Arbitrage

Programme détaillé

Temps 1 : Classe virtuelle (3h)

- Connaissance autour l'utilisation du TRC
- Connaissance autour des référentiels de formation

Temps 2 : formation en présentiel (7h)

- Procédure d'utilisation des grilles d'évaluation
- Être capable des conseils aux arbitres

Modalités d'évaluation

- 1- participation à l'ensemble de la formation
- 2- justifier de 3 accompagnements (conformes aux attendus du référentiel) en tant que Juge Accompagnateur Club

La formation obligatoire
« Tous unis » doit être validée avant l'entrée en formation - voir page 7

Contacts et liens utiles

Coordonnateur Yann LE MOINE
ylemoine@handball-bretagne.fr

Référent(e) administrative :
5300000.formation@ffhandball.net

Durée et méthodes pédagogiques : 10h

3h de Classe Virtuelle (CV)
7h de présentiel

Les CV se font en visioconférence en présentiel sur Teams

Tarifs :

Bénévole : 5€/heure - 50 €

Salarié du handball : 10€/Heure - 100 €

Frais annexes possibles (restauration, hébergement ...) Facturation au club

Modalités d'accès :

Inscription par Campus

Etape 1 : Créer un compte : [page 3](#)

Etape 2 : S'inscrire via Campus :
[Accès au catalogue des formations](#)

Choisir sa formation/se connecter/s'inscrire sur le site de son choix

Date limite d'inscription : **13/10/25**

Ouverture des formations à partir de 6 stagiaires/site

Dates et lieux :

Session 1 :

- CV : 3 novembre 25 / 19H30 - 21H30
- Présentiel : samedi 29 nov 25
- Sur 2 sites au choix

Session 2

- CV : 9 février 26 / 19H30 - 21H30
- Présentiel : vendredi 20 février
- 2 sites (à confirmer)

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de connaître les démarches à effectuer pour créer une école d'arbitrage et l'animer.

Publics

Toute personne désireuse de s'investir sur la thématique citée, qu'elle soit dirigeant bénévole ou professionnel de l'activité. Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier les possibilités.

Prérequis

Le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- être âgé de 18 ans révolus
- être licencié à la FFHB et le rester durant la formation
- avoir validé son attestation d'honorabilité sur sa licence
- être titulaire du diplôme d'Accompagnateur Ecole d'Arbitrage

Programme détaillé

Temps 1 : Classe virtuelle (1,5h)

- Connaissance du projet EA au sein du club

Temps 2 : formation en présentiel sur 1 jour 1/2 (10h)

- Connaissance autour de l'entraînement des arbitres au sein du club
- Connaissance autour des référentiels de formation et de la détection
- Connaissance autour dans la mise en place de circonstances de formation et de leur animation

Temps 3 : Classe virtuelle (1,5h)

- point d'avancée des travaux du projet
- Connaissance autour du TRC et de la sanction des bancs

Tutorat de compétence : (2h)

- point d'avancée des travaux du projet

Modalités d'évaluation

Participation à l'ensemble de la formation.

Validation du projet Ecole d'Arbitrage.

La formation obligatoire

« Tous unis » doit être validée avant l'entrée en formation – voir page 7

Contacts et liens utiles

Coordonnateur : Yann LE MOINE

ylemoine@handball-bretagne.fr

Référent(e) administrative :

5300000.formation@ffhandball.net

Durée et méthodes pédagogiques : 15h

10h de présentiel
3h de Classe virtuelle (CV)
2h de Tutorat de compétence

Les CV se font en visioconférence en présentiel sur Teams

Tarifs :

Bénévole : 5€ par heure

Salarié : 10 € par heure

Frais annexes possibles

(restauration, hébergement ...)

Facturation au club

Modalités d'accès :

Inscription par Campus

Etape 1 : Créer un compte : [page 3](#)

Etape 2 : S'inscrire via Campus : [Accès au catalogue des formations](#)

Choisir sa formation/se connecter/s'inscrire sur le lieu de son choix

Date limite d'inscription : **13/10/25**

(pour la session 1 – Session 2 ouverture début janvier)

Ouverture des formations à partir de 6 stagiaires/site

Dates et lieux :

Session 1 :

- CV1 : 17 novembre 25 -19h30-21h
 - Présentiel : 29-30 novembre 2025
 - CV2 : 16 décembre 2025
- À la Maison des Sports Ploufragan

Session 2

- CV1 : 9 février 2026
 - Présentiel : 14-15 février 2026
 - CV2 : 2 mars 2026 19h30
- À la Maison des Sports Ploufragan

Choisir en un clic

Juges Arbitres

2007 et avant

Juge Arbitre T3



2008 - 2009
2010 - 2011

Juge Arbitre Jeune T3



Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable d'assurer la gestion administrative et matérielle de la rencontre, protéger les joueurs en appliquant correctement l'échelle des sanctions, contrôler le temps et le jeu, comprendre le jeu proposé par les deux équipes, développer des techniques d'arbitrage (attitude, gestes, placement)

Publics

Toute personne désireuse de s'investir sur la thématique citée, qu'elle soit dirigeant bénévole ou professionnel de l'activité. Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier les possibilités.

Prérequis

Le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- être né en 2007 et avant
- être licencié pratiquant Hand à 7 à la FFHB et le rester durant la formation

Programme détaillé

- Arbitrage de séquences de jeu
- Les fautes d'attaquant et de défenseur
- La différenciation jet franc et jet de 7m
- Les sanctions disciplinaires
- La préparation d'une rencontre

Modalités d'évaluation

Présence à l'intégralité des temps de formation. Réussite aux tests de fin de formation et validation lors d'un suivi sur un arbitrage en compétition

Contacts et liens utiles

Coordonnateur : Yann LE MOINE

ylemoine@handball-bretagne.fr

Référent(e) administrative :

5300000.formation@ffhandball.net

Durée et méthodes pédagogiques : 10h

3h de Classe Virtuelle (CV)
7h de présentiel
+ 1 suivi en club

Les CV se font en visioconférence en présentiel sur Teams

Tarifs :

Bénévole : 5€/heure – 50 €

Salarié du handball : 10€/heure – 100 €

Frais annexes possibles à la charge du stagiaire (restauration, hébergement,,)
Facturation au club

Modalités d'accès :

Inscription par Campus

Etape 1 : Créer un compte : [page 3](#)

Etape 2 : S'inscrire via Campus :

[Accès au catalogue des formations](#)

Choisir sa formation/se

connecter/s'inscrire sur le site de votre choix

Date limite d'inscription : **28/09/25**

Ouverture des formations à partir de 6 stagiaires/site

Dates et lieux :

Session 1 :

➤ CV1 : 13 octobre 19h30 – 21H00

➤ Présentiel : 26 octobre 2025

2 sites au choix : LOUDEAC OU BRIEC

➤ CV2 : 4 novembre 19h30 – 21H00

Session 2 :

➤ CV1 : 2 février 2026 19h30 – 21H

➤ Présentiel : 14 février 2026

2 sites au choix : PLOUFRAGAN (MDS) ou HENNEBONT

➤ CV2 : 2 mars 2026 – 19H30-21H

JUGE ARBITRE JEUNE T3



ARBITRAGE

Référence : JAJ T3
Version n°1

Mise à jour : 11/09/2025

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable d'assurer la gestion administrative et matérielle de la rencontre, protéger les joueurs en appliquant correctement l'échelle des sanctions, contrôler le temps et le jeu, comprendre le jeu proposé par les deux équipes, développer des techniques d'arbitrage (attitude, gestes, placement).

Publics

Toute personne désireuse de s'investir sur la thématique citée, qu'elle soit dirigeant bénévole ou professionnel de l'activité. Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier les possibilités.

Prérequis

Le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- être né entre 2008 et 2011
- être licencié Pratiquant Hand à 7 à la FFHB et le rester durant la formation
- être déjà en situation régulière d'arbitrage dans son club
- avoir validé le niveau 4 de la grille JAJ CLUB CTA Bretagne

[Lien vers la fiche](#)

Programme détaillé

- Arbitrage de séquences de jeu
- Les fautes d'attaquant et de défenseur
- La différenciation jet franc et jet de 7m
- Les sanctions disciplinaires
- La préparation d'une rencontre

Modalités d'évaluation

Un questionnaire et/ou des cas pratiques seront mis en place à au début et à la fin de ce module. Validation par un suivi sur un arbitrage en compétition (ou tournoi amical)

Durée et méthodes pédagogiques : 14h

14h de présentiel
2 jours de stage sans hébergement + validation sur un tournoi (1 journée)

Tarifs :

Bénévole : 5€/heure (70 €)
Facturation au club

Modalités d'accès :

Inscription par Campus

Etape 1 : Créer un compte : [page 3](#)

Etape 2 : S'inscrire via Campus : [Accès au catalogue des formations](#)

Choisir sa formation/se connecter/[s'inscrire sur le lieu de votre choix](#)

Date limite d'inscription : 28/09/25

Dates et lieux : 5 lieux en Bretagne

Session 1 :

2 jours consécutifs vacances Toussaint 25

- Locminé : 25-26 octobre 25
- Plouha ou Plérin : 2^{ème} sem. des vacances
- Kerlouan : 20-21 octobre 25
- Briec : 27-28 octobre 25
- Rennes : 23-24 octobre 25

Session 2 :

2 jours consécutifs sur les vacances de février 2026

Pratique sur tournoi (date à confirmer) ou un match en compétition dans son club

Nbre stagiaires mini par site : 6

Nbre stagiaires maxi/site : 12

Maxi 2 stagiaires / clubs (variable en fonction des inscriptions)

Contacts et liens utiles

Coordonnateur : Yann LE MOINE

ylemoine@handball-bretagne.fr

Référent(e) administrative :

5300000.formation@ffhandball.net